

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

Accueil de loisirs de l'Allet

Programme vacances fin d'année 2024

Du 23 au 27 décembre

6 - 14 ans



Noël magique

Pôle Accueil Inscription
Tél. : 04 75 79 45 11

L'accueil des jeunes se fera dans les locaux
de l'École Jacques Reynaud
de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h00
L'accueil de loisirs fermera exceptionnellement à 17 heures le 24 décembre

Stage Noël magique

du lundi 23 au vendredi 27 décembre (4 journées)

- L. 23** : Jeux de connaissance / Arts créatifs
- M. 24** : Sortie patinoire / Projection cinéma
- Me. 25** : **FÉRIÉ**
- J. 26** : Ateliers créatifs / jeux collectifs
- V. 25** : Atelier culinaire / **spectacle de magie**

Prévoir une tenue adaptée aux activités, une deuxième paire de basket pour la pratique de l'activité en intérieur, une bouteille d'eau étiquetée au nom du jeune.

La collectivité fournit uniquement les goûters, le repas du midi est fourni par les familles, dans un sac isotherme

Suivant les aléas (situation sanitaire, mauvais temps, effectif insuffisant...), la ville s'autorise à modifier et /ou remplacer une partie des activités.

Inscriptions, tarifs et règlement

Cette année, votre enfant n'a pas encore été inscrit dans l'un de nos centres de loisirs ou stages sportifs : pensez à venir ouvrir ses droits auprès du Pôle Accueil Inscription. **L'inscription préalable est nécessaire pour procéder aux réservations de ces vacances et des suivantes. Attention, le dossier est à refaire chaque année.**

Réservations : du lundi 25 novembre au Vendredi 6 décembre 2024

RÉSERVEZ :

sur le portail famille : www.portailfamilleblv.ciril.net
ou via le site de la ville www.bourg-les-valence.fr rubrique « portail famille » au **Pôle Accueil Inscription** (parvis de la mairie) sur rendez-vous.

CONTACTS

Inscriptions :
Accueil du P.A.I. : 04 75 79 45 11
Contenu pédagogique et activités
Jeremy GIROUIN : 06 25 39 43 00

TARIFS

QF	Tarif / jour
- de 280	6,50 €
281 à 359	6,50 €
360 à 450	7,00 €
451 à 515	7,00 €
516 à 564	7,00 €
565 à 595	7,50 €
596 à 715	7,50 €
716 à 780	8,00 €
+ de 780	8,00 €
Ext. - de 716	8,20 €
Ext. 716 et +	12,00 €

Aide CAF

Pour bénéficier des aides aux vacances de la Caf, votre enfant doit être présent toute la journée, sans interruption pour le temps de midi. Les séjours doivent être de 3 jours minimum par période de vacances, non nécessairement consécutifs. Pensez à transmettre le document de la CAF attestant de vos droits aux bons vacances pour l'année 2024 à l'adresse :

QF CAF	Tarif Journalier
0 à 450	5,00 €
451 à 675	4,40 €
676 à 885	3,40 €

accueilinscription@bourg-les-valence.fr

Les chèques vacances sont acceptés.
(réservation au Pôle Accueil Inscription).